

NOTE HISTORIQUE :

LES PRINCIPALES ETAPES D'EVOLUTION DU COMMERCE EN ALGERIE

Par : Mr MILOUDI Boubaker
I.S.E (Université d'Alger)

Introduction

Il s'agit dans cette note introductive de chercher une explication historique au système de distribution en Algérie. En effet, l'étude des principales lignes d'évolution subies par la structure du commerce en Afrique du Nord nous permet de mieux l'analyser et le situer dans la phase actuelle.

Il serait intéressant de nous interroger sur le développement et, particulièrement, l'état de production au cours de cette période du passé : dans quelles mesures les différentes étapes, traversées par le pays, ont-elles marqué le commerce ? Existents-ils des facteurs qui ont permis son évolution ? Quel est son rôle et son importance par rapport aux autres secteurs ? Le commerce a-t-il permis de transmettre les biens au niveau de la population ? etc...

Nous allons essayer de donner quelques éléments de réponses en divisant la note introductive en deux grandes phases :

* La première commence de Massinissa, en passant par la conquête arabe et la domination turque, et dont le développement économique et sociale du pays est basé non pas sur les richesses locales mais sur le commerce.

* La seconde, mieux connue, concerne la colonisation française qui a façonné les structures commerciales en Algérie, non seulement dans une concurrence des prix, mais de services.

Nous allons essayer, donc, de connaître les différentes formes de commerce et leurs variations dans le temps et l'espace de toute l'Afrique du Nord, ce qui nous montrera les facteurs d'évolution et de blocage.

I - DE MASSINISSA A LA PERIODE OTTOMANE

Il s'agit de poser quelques éléments qui nous paraissent fondamentaux dans la compréhension de la naissance, puis du développement du commerce en Algérie. D'une manière générale, l'histoire du commerce se confond avec celle des civilisations. En effet, dès l'époque gréco-romaine, bien avant Marco Polo, les hardis marchands, commerçants avisés et discrets avaient pénétré dans l'Empire Céleste pour faire le commerce de la soie.

Plus près de nous et d'une façon particulière en relation avec notre travail de recherche, les Romains, les Arabes, les Turcs chacun à sa façon a essayé soit d'imposer, soit de promouvoir un type particulier du développement du commerce.

I.1 - Massinissa et le début des échanges

Les premiers signes connus de commerce remontent à une époque lointaine, au 3ème siècle avant J.C. (1), il faut rappeler que les différents groupes sociaux de la région, comme les sociétés primitives de l'époque, étaient isolées les unes par rapport aux autres ; les rapports commerciaux qui s'échangeaient entre eux étaient basés sur la force : c'étaient des échanges violents ; ces rapports sont devenus pacifiques pour être organisés par la suite.

En effet, les commerçants se souviendront qu'ils ont été d'abord des pirates (2). Le commerce était synonyme de rapport de force, de guerre, de piraterie. La plupart des guerres entre les tribus avaient pour origine la prise de force du butin. C'est pourquoi le commerce sera marqué à jamais de ce caractère de méfiance, parce qu'il avait été motivé par de nombreux abus de toutes sortes.

En fait, ces échanges sont devenus plus pacifiques en ce sens que chaque groupe social ne maîtrise pas la totalité de la richesse.

Les échanges entre les tribus, ont permis de rapprocher les différents groupes, qui ont donné les premiers signes d'une organisation basée sur l'échange pacifique en dehors des périodes de guerre.

C'est durant cette époque en Afrique du Nord, et particulièrement en Algérie, au 3ème siècle avant J.C. que Massinissa "... entreprit une action pour fixer les tribus nomades en les initiant aux pratiques agricoles ; de ce fait, le pays a connu le développement de nombreux centres urbains". (3). Durant cette période de paix, de nombreux échanges commerciaux eurent lieu entre les centres urbains et les paysans. Mais la mort prématurée de Massinissa l'a empêché de parachever la constitution de l'Etat.

I.2 - La colonisation romaine

De nombreuses invasions eurent lieu, empêchant le développement des échanges entre la population de cette région, et notamment l'invasion Romaine. De nombreux chefs, tels que "Tarfenas au 1er siècle s'opposent aux tentatives de romanisation". (4)

Mais, la chute de l'Etat réduisit considérablement les échanges. Donc, l'une des premières leçons qu'il faut retenir de cette période, c'est que le commerce était synonyme de nombreux abus et une certaine méfiance qui marquera à jamais le commerce et tout ce qui le concerne directement.

La colonisation romaine de l'Afrique du Nord se concrétisera par la construction d'une série de postes fortifiés, non seulement le long de la côte conquise (Tipaza, Cherchell, etc...), mais aussi à l'intérieur du pays (Timgad près de Batna, des postes jusqu'au Sud près de Biskra). La constitution de ces différents postes a permis d'ouvrir de nouvelles routes qui relient le Sud en vue de transporter de l'or.

En effet, pendant des siècles et jusqu'à la découverte de l'Amérique, l'Afrique de l'Ouest en passant par l'Afrique du Nord, sera le principal

fournisseur du métal jaune de l'empire romain. A partir de cette période, l'or se développa grâce à la frappe de la monnaie et, surtout, pour le besoin de satisfaire les riches citoyens romains, avides d'objets de luxe. Le commerce de l'or a permis ainsi aux autochtones de fonder des villes dans les principales zones de passage de l'Afrique du Nord. Ces villes n'auraient pu subsister ni prospérer si elles n'avaient trouvé dans le grand commerce lointain les ressources qui leurs manquaient.

Mais les réquisitions de plus en plus importantes prélevées par les groupes d'occupation romains écrasaient les populations locales, ce qui eut pour conséquence de repousser plus au Sud la zone des agricultures autochtones. La population qui restait en place étant, en réalité peu nombreuse, dépourvue de moyens et trop pauvre pour acheter.

Par suite, la décadence de l'empire romain permis aux nomades de reprendre du terrain aux paysans.

I.3 - La venue de l'Islam

La venue de l'Islam entraîna une transformation complète de la région ; c'est ainsi que : "l'extension de l'Islam modela ses structures sociales, économiques et culturelles dans le creuset de la civilisation arabo-islamique".

La création de nombreuses villes permit la multiplication des échanges et par voie de conséquence le développement du commerce. La recherche de nouveaux débouchés amenait, les caravaniers autochtones, avec la collaboration des commerçants, à aller toujours plus loin, non seulement pour traverser la Méditerranée mais également à aller vers le Sud du Sahara et entretenir un commerce florissant.

On peut dire que le marché constituait dans les villes, pendant cette période de paix, un lieu d'échanges, guidé par le souci de sécurité ; puisque la plupart des échanges portent sur des vivres.

Le marché est, tout d'abord, un lieu d'échanges entre les différents groupes sociaux habitant la cité, ensuite entre les régions et enfin pour s'étendre entre les continents.

Par ailleurs, les formations sociales sur lesquelles ces civilisations ont été construites et analysées, notamment par Ibn-Khaldoun (5), ont été fondées non pas sur le surplus prélevé sur les paysans, qui étaient pauvres, mais sur le bénéfice du grand commerce.

Le commerce a joué un rôle important, il a constitué un élément moteur dans le développement économique régional. S. Amin (6) souligne que les périodes brillantes de la civilisation arabe en Orient et au Maghreb ne sont nullement caractérisées par de grandes réalisations agricoles, mais par la prospérité du commerce ; il ajoute, plus loin, qu'il y a une domination des tribus nomades au détriment de la paysannerie qui n'a jamais beaucoup compté ici.

Par exemple, une des périodes les plus brillantes est celle des ALMOHADES ; le commerce était très actif : "Bougie, Constantine, Oran, Tlemcen, Ceuta en 1236 échangeaient des marchandises avec Pise, Gênes, Venise, Marseille. (7) Charles Julien ajoute qu'à l'époque des ALMOHADES : "... Les musulmans avaient été les premiers à organiser les formes de leur commerce, selon les nécessités du trafic international, avaient perfectionné leurs méthodes dont les chrétiens s'inspiraient" (8).

I.4 - La période Ottomane

Par contre, la période Ottomane est caractérisée par des pénuries et la spéculation, où beaucoup de paysans mouraient de faim. Certes, l'organisation du commerce extérieur se réduisait aux échanges des produits locaux dans les marchés hebdomadaires ou par le canal des colporteurs qui font du porte à porte, allant de village en village ; le troc reste le moyen le plus utilisé entre les paysans et les citadins ; c'est-à-dire que le grain, le bétail, la farine s'échangeaient contre les outils matériels et autres objets venus des villes, par exemple : "Dans la région de Mascara, on y tient un grand marché tous les jeudis où les paysans et citadins viennent vendre leur

blé, leur orge, des raisins secs, du miel et de la cire, de l'huile et tant de choses semblables. Les marchands y amènent de Tlemcen et d'ailleurs des draps, des toiles, des chevaux et plusieurs autres marchandises et toute la contrée s'y vient pourvoir" (9) Les transactions commerciales s'effectuaient sous forme de troc, mais également en espèces.

Ainsi les autorités d'occupation turques contrôlaient le commerce, en détiennent le monopole en matière d'import et d'export. Comme toute la production était monopolisée par le Diwan (10), qui était chargé de l'exportation, le consommateur local ne peut s'en approvisionner que grâce à la spéculation et au marché noir, souvent avec l'aide et la complicité des autorités locales, et notamment du Caid de la localité qui percevait en échange de sa discrétion un petit bakchich (pot de vin) (11).

Cette période de spéculation et de famine était amplifiée par la piraterie, empêchant le développement du commerce. En effet : "L'Etat de guerre, la piraterie, la faiblesse du trafic intérieur empêchent le développement des échanges" (12).

Au 18ème siècle, Alger perdit sa prospérité intérieure, les épidémies incessantes de peste et, surtout, de famine, provoquées périodiquement par la sécheresse et également par la spéculation précipitèrent la décadence d'Alger et le commerce souffrait de l'appauvrissement d'Alger. La faiblesse des échanges amplifia les pénuries et la spéculation à outrance ; les autorités d'occupation réagissaient par l'intermédiaire du Diwan pour prélever davantage d'impôts.

Il réagit en fermant les voies de communication des principaux centres commerciaux. Donc, il essaie de surveiller les régions sous son autorité, au paiement de l'impôt en contrôlant toute entrée ou sortie de marchandises. Une faible catégorie de population ayant un revenu élevé paie ces importations et peut se procurer ce dont elle a besoin en payant un prix élevé aux autorités d'occupation les produits demandés.

Mais la grande majorité de la population, ayant des ressources limitées, cède pour revenir à de meilleures dispositions à l'égard du Beylik ; les agents du fisc en profitent pour récupérer les impôts en totalité ou en partie.

Mais, en réalité, les turcs installés à Alger et dans les principaux centres urbains vivent en marge du reste du pays et se contentent de le parcourir pour ramasser les récoltes et y lever les impôts, là où ils peuvent.

En conclusion de la première partie de cette note introductive, on peut dire que les premiers jalons du commerce furent posés. En effet, cette période, et particulièrement celle de l'avènement de l'Islam, est caractérisée par la sédentarisation de la population et la création et le développement des villes, qui sont organisées de la manière suivante : avec, au centre la Mosquée, le marché ; et, tout autour, gravitent les lieux d'habitation où les besoins de ravitaillement deviennent de plus en plus importants.

Donc, on peut dire que ce sont des rapports d'échanges organisés qui commencent à régir la communauté existante de l'époque. En ce sens que les ruraux continuent à nourrir les urbains. En contre partie, les premiers demandent des produits, des outils, ce qui a permis le développement de l'artisanat dans les villes. Les rôles se spécialisent et les échanges se multiplient, le commerce permanent et sédentaire devient indispensable et la boutique fait son apparition.

Un autre phénomène d'échange qui est également lié à l'avènement de l'Islam, c'est le pèlerinage à la Mecque. Chaque année, cet évènement donne naissance à des courants de négoce organisés, qui deviennent une vaste expédition d'échanges de produits de toutes sortes. Ainsi, de nombreux courants d'échanges s'établissaient d'une manière permanente sur des produits qui proviennent du Maghreb, de l'Orient ou d'autres régions lointaines. Donc, de cette confrontation générale d'échanges résultent des comparaisons d'idées, d'expériences, qui sont les éléments moteurs du progrès, et ont permis le développement rapide du commerce.

II - LE COMMERCE PENDANT LA COLONISATION FRANCAISE

Il s'agit d'axer cette note historique vers les points suivants le gros négoce, le commerce extérieur ainsi que le commerce de détail. Avant d'aborder ces différents points, il serait intéressant, non seulement de rappeler brièvement la situation socio-économique, en Algérie à la veille de la colonisation.

II.1 - Esquisse de la situation socio-économique en 1830

Population urbaine

Un certain nombre d'auteurs (13) s'accordent à évaluer la population urbaine à 5 ou 6% de la population totale. La population urbaine ne dépassait guère 100 à 120 milles habitants, l'industrie proprement dite n'existait pratiquement pas : elle se réduisait à quelques chantiers navals et armuriers, seul l'artisanat connaissait une certaine activité, principalement dans les grandes villes.

La production

La culture principale était celle des céréales, surtout celle du blé et de l'orge. L'Algérie exportait du blé. On cultivait aussi le riz, les pommes de terre et aussi l'olive pour la fabrication de l'huile (14). L'élevage était extensif, mais la richesse principale provenait de l'élevage ovin (788 millions de têtes).

Les relations commerciales dans les cités

La vie citadine était florissante dans certaines villes comme Alger, Constantine, Bougie, etc...

Les relations commerciales que ces villes entretenaient dépassaient le cadre local pour s'étendre à la province, grâce au transport caravanier. Ces villes constituaient des centres très actifs ; le blé et l'orge représentaient l'essentiel des échanges, quoique l'huile et le bétail y avaient une part importante.

Les tribus sahariennes apportaient, par exemple, à Constantine des dattes, des couvertures en laine, des burnous fins et des voiles (Haïks) pour les échanger contre du blé ou de l'orge.

Les marchands de la ville revendaient à Tunis ou à Alger les produits acquis pour acheter des étoffes, des tapis ou du café provenant principalement du Moyen-Orient. La constitution d'un véritable marché

intérieur était, cependant, constamment perturbée par les nombreuses insurrections qui éclataient ici et là. En outre, l'absence de voies carrossables réduisait le transport des marchandises à des caravanes de chevaux, mulets ou chameux. Les échanges étaient effectués sous forme de troc, faute de monnaie négociable (15).

II.2 - Commerce et intégration

La colonisation de l'espace géopolitique a été suivie par celle de l'espace économique grâce aux échanges et au commerce. Les facteurs suivants ont permis cette intégration :

- Le pacte colonial,
- L'appartenance à la zone-Franc ;
- L'union douanière.

Le pacte colonial

Les échanges qui se sont développés au cours de cette période ont entraîné la mise en place d'institutions comme le pacte colonial, dont les caractéristiques essentielles étaient :

* Les produits coloniaux ne pouvaient être exportés qu'à destination de la métropole.

* Le marché colonial n'était ouvert qu'aux produits en provenance de la métropole.

* Le transport des produits par voie maritime dans l'un ou l'autre sens était le monopole de la puissance coloniale.

* Les denrées de la colonie pouvaient bénéficier d'un accueil privilégié dans la métropole.

L'appartenance à la zone-Franc

L'objectif recherché de la zone-Franc est double, c'est :

- une union monétaire et également une union entre les deux pays au niveau douanier.

A l'extérieur de la zone, le contrôle est de rigueur.

L'appartenance à cette zone se traduit par une union monétaire entre les deux pays avec la création d'un réseau bancaire pour faciliter les échanges ; également le flux des marchandises est facilité par la libre transférabilité des capitaux entre les deux pays.

L'union douanière

La loi du 29.12.1884 a constitué l'union douanière qui sera confirmée par la loi du 29.09.1947 entre la France et l'Algérie : c'est le libre échange. L'Algérie est considérée comme une région de la France, au même titre que les autres départements.

Les importations en provenance de l'étranger sont strictement contrôlées et soumises au régime de la licence. Cette union douanière ne sera remise en cause qu'au lendemain de l'indépendance. Aucune colonie n'a été aussi fortement intégrée à la métropole du point de vue économique et politique.

II.3 - Commerce et gros négoce

Avec la mise en place d'institutions réglementaires et juridiques, l'Algérie s'est intégrée complètement à la France, d'où le développement d'un nouveau type de relations commerciales à caractère exclusif comme nous allons le voir.

Le développement d'une infrastructure économique, le gonflement des populations dans les villes ont contribué à l'expansion des marchés extérieur et intérieur.

C'est ainsi que le commerce extérieur était le monopôle de quelques groupes financiers. La maison Bacri-Busnach, par exemple, détenait les deux tiers du commerce des céréales. Elle achetait à bas prix aussi bien sur les marchés, que dans les "fondouks" caravaniers, et encore dans les entrepôts, des quantités considérables de blé qu'elle revendait à des tarifs nettement supérieurs" à des pays comme la France et l'Espagne.

L'économie locale a beaucoup souffert de ce monopôle qui fixait de manière arbitraire les prix à l'achat des céréales, ce qui était une façon de brader les produits locaux. En conséquence, de nombreux fellahs furent ruinés (16).

Ces quelques maisons bien organisées détenaient le monopôle du gros négoce dans les principaux ports algériens. A cet effet, elles disposaient de grands entrepôts Alger, Oran et Annaba, où elles stockaient les produits de l'agriculture algérienne (vin, céréales, dattes, laine, alfa, etc...) et des denrées importantes (café, smen, etc...) La distribution de ces produits était assurée par des grossistes, en majorité européens.

Ces gros négociants, associés à quelques grandes entreprises, dominaient de puissantes chambres de commerce dotées de privilèges particuliers par les pouvoirs publics (17).

La masse commercialisée à l'intérieur de l'Algérie était de plus en plus importante, elle s'élevait à 112 milliards de francs en 1880 pour passer à 340 milliards en 1930, (en francs constants de 1955).

Le commerce a commencé à évoluer rapidement à partir de 1910, d'intenses activités économiques entre la France et sa colonie, comme le montre la masse commercialisée.

La valeur ajoutée du commerce intérieur était passée de 51 milliards en 1910 à 82 milliards de francs en 1930, ce qui représentait un accroissement de 160% entre ces deux périodes. En 1930, le commerce intérieur était organisé par de puissants syndicats commerciaux au nombre de 40. Ils regroupaient 3963 européens et 944 musulmans.

Les européens :

Le commerce aussi bien intérieur qu'extérieur était détenu en réalité par les commerçants européens : en 1889, il y avait : 31.000 commerçants, dont 14.000 Français, 5.000 Israélites et 11.000 étrangers. Mais depuis cette période, il y a eu beaucoup de changements, surtout depuis la naturalisation automatique des étrangers, ce qui eut pour conséquence la diminution du pourcentage des commerçants étrangers. Ces commerçants disposaient d'importantes ressources, entre autres financières, ce qui leur permit d'avoir le quasi-monopole des grands magasins de commerce et de succursales d'alimentation.

Les musulmans :

L'organisation du commerce dans les villes et villages se présentait comme suit : Dans leur écrasante majorité, les commerçants musulmans étaient des détaillants installés, généralement, dans les quartiers arabes des villes et villages. Ils étaient surtout spécialisés dans l'épicerie et l'alimentation ; mais ils pouvaient vendre une multitude de choses allant des denrées alimentaires à l'habillement, en passant par tout l'outillage ou équipement nécessaires aux paysans des régions voisines qui venaient échanger leurs produits de culture ou d'élevage contre des produits d'origine artisanale dont ils avaient besoin.

L'organisation du commerce entre les régions obéissait au même principe. Toutefois, il faut remarquer que l'essentiel des échanges commerciaux entre le nord et le sud du pays, c'est-à-dire entre les paysans du Tell et les pasteurs des hauts-plateaux et du sud, concernait le troc des céréales des fruits contre de la viande des dattes et d'autres produits de l'artisanat.

Au fil du temps, les routes devenaient plus sûres et les commerçants acquéraient une plus grande expérience : "les autochtones possédaient la maîtrise de ce trafic et en tiraient des bénéfices appréciables".

Grâce donc à l'expérience acquise en ce domaine, toutes ces catégories de population commençaient à faire circuler activement les produits disponibles.

II.4 - Remarques

Le développement du pays a entraîné un certain nombre de déséquilibres qui concernent les secteurs de la production et de la distribution, ce qui s'est traduit par un déficit au niveau de la balance commerciale.

- Le premier déséquilibre se situe au niveau de la production agricole. On remarque que la population globale de l'Algérie était passée de 5,5 millions d'habitants en 1911 à 6,5 millions d'habitants en 1931, soit une croissance de 17,7% entre ces deux dates. Par contre, la production agricole et animale, pour la même période, a plutôt stagné.

Les tableaux ci-après nous montrent l'évolution de ces produits.

PRODUCTION DE L'AGRICULTURE PAR HABITANT (Kgs et litres)

PRODUIT	1911	1930	1931
Blé (dur et tendre)	163,30 Kg	145,6 Kg	107 Kg
Orge	174,0	136,0	90
Maïs	2,5	1,2	0,9
Pomme de terre	7,9	14,8	7,9
Légumes secs	7,0	7,8	6,2
Huile d'olive	3,2 litres	4,1 litres	2,3 litres

Quant à l'élevage, l'évolution de la production entre 1911 a été la suivante pour 1000 habitants :

ANNEE	1911	1930	1931
Bovins	200 têtes	155 têtes	134 têtes
Ovins	1.533 têtes	1183 têtes	713 têtes
Caprins	693 têtes	539 têtes	402 têtes

Suivant les tableaux ci-dessus, on remarque que les produits agricoles ainsi que le cheptel ont subi une diminution assez importante. Cette baisse de la production végétale ainsi qu'animale a pris une signification tragique, surtout lorsqu'il s'agit de nourrir une population.

Louis chevalier évaluait, en 1936, la ration alimentaire des musulmans à 1520 calories, celle des européens s'élevant à près du double. Mais celle des musulmans était surtout à base de glucides, à raison de 78% alors qu'une ration équilibrée devait comprendre 50% (18).

- Un deuxième déséquilibre entre les Souks et les grands magasins des grandes villes commençait à se dessiner. Ce déséquilibre a donné naissance au secteur commercial dit "moderne" par opposition au secteur "traditionnel".

Le secteur moderne est lié directement à l'Europe : avec l'apparition des premiers magasins en libre service, "Monoprix" et "Bon Marché" Alger, "Globe" à Constantine etc... comme en France. Cette implantation s'est faite dans les villes : favorisée par une urbanisation rapide, le progrès technique et l'amélioration du pouvoir d'achat des citoyens.

Le secteur "traditionnel" est caractérisé, par l'exode rural, à cause de la famine, mais surtout du fait des débouchés qu'offrait l'industrialisation

rapide de la métropole (production en série) et appel à une main-d'oeuvre de plus en plus nombreuse et bon marché.

C'est à partir de cette époque qu'est née l'émigration. Au déséquilibre dans le secteur commercial s'ajouta un second, celui du transport : d'un côté, une infrastructure routière et ferroviaire moderne desservant le littoral et orientée vers les débouchés maritimes et, de l'autre côté, les pistes qu'empruntaient les caravanes de chameaux et de chevaux qui parcouraient l'arrière pays.

- Le troisième déséquilibre concernait la balance commerciale qui passait entre 1925 et 1930 de 1 milliard à 1,4 milliard de francs. Ce déficit se traduit par des déséquilibres entre le volume des échanges avec la métropole, qui a atteint 80% du volume total, et également des déséquilibres entre la structure des importations dominée par des produits finis, notamment des équipements, et celle des exportations d'origine agricole et minière.

Ces équipements d'importation répondent aux besoins d'une population européenne de plus en plus croissante et possédant un niveau de vie élevé.

En conclusion de ce bref rappel historique, on peut souligner deux points fondamentaux :

1) - On peut dire que la première période est caractérisée surtout par l'importance du commerce, qui a joué un rôle moteur dans le développement. Les périodes les plus brillantes correspondent aux périodes de prospérité du commerce ; on peut le vérifier par le déplacement des routes commerciales. A mesure qu'elles se délaçant d'Ouest en Est, on relève un déplacement parallèle des états civilisés tant au Nord qu'au Sud du Sahara.

2) - Durant cette seconde période, les structures commerciales ont subi une transformation complète, qui les a fait passer de structures traditionnelles aux structures capitalistes dans le cadre d'un système colonial.

De ce changement, il en est résulté que :

* le commerce a été monopolisé par une catégorie de la population.

* le commerce extérieur se caractérisait par l'exportation des matières premières, des ressources naturelles et agricoles, tandis que le marché intérieur restait un débouché pour les produits finis provenant de la métropole.

REFERENCES

- 1 - Avant Jésus-Christ.
- 2 - Sedillot : Histoire des marchés et des marchands, Fayard, Paris, 1964.
- 3 - Rapport du S.G. F.L.N : Confrères d'Alger le 22/12/1983.
- 4 - Idem.
- 5 - Ibn Khaldoun : Discours sur l'histoire universelle, Sindbad.
- 6 - S. Amin : La Maghreb moderne. Edition de Minuit, Paris 1970.
- 7 - C.A. Julien : Histoire de l'Afrique du Nord, SNED : p 122, Alger 1975.
- 8 - Idem : p 123.
- 9 - Mouloud Gaid : Algérie sous les Turcs, p 192.
- 10 - Le Diwan est le gros négociant du pays, c'est le seul qui a le droit de vendre les produits importés contre la production locale.
- 11 - Mouloud Gaid - Op.Cit, p 192.
- 12 - C.A. Julien : Op.Cit, p 281.
- 13 - C. André Julien : Op.Cit, p 8.
- 14 - C.A. Julien et C. Martin : Op.Cit, p 66.
- 15 - C.A. Julien : Op.Cit, p 8.
- 16 - C.A. Julien : Op.Cit, p 18-19.
- 17 - Démontes V : L'Algérie industrielle et commerçante P. 93. Larose Paris 1930.
- 18 - R. Gendarme : L'économie de l'Algérie p. 59 à 61. A. Colin, Paris 1959

BIBLIOGRAPHIE

AGERON, CR. Histoire de l'Algérie contemporaine PUF, Paris, 1979.
1871-1954 (Que sais-je ? n° 400)

BERQUE J. Les Arabes d'hier à demain. Seuil, Paris, 1950.

BERQUE J. Le Maghreb entre deux guerres, PUF, Paris, 1972.

BOURDIEU. P. Sociologie de l'Algérie PUF, Paris, 1954.

BOUSQUET. GH. l'Islam maghrébin Alger 1955.

CALLOT, C. Le mouvement nationale algérien textes 1912-1954.
L'harmattan. Paris 1973. Conquête de l'Algérie. La technique du livre Paris
1844.

CLAUDEL, M. Les premières invasions arabes dans l'Afrique du Nord
Leroux, Paris 1900.

DROZ, B. Histoire de la guerre d'Algérie 1954-1962. Seuil, Paris,
1982.

ESTRY SD. Histoire d'Alger, de son territoire, de ses habitants, de ses
pirateries. Mame, Tour, 1841.

GAID (n) Algérie sous les turcs. SNNED Alger 1970.

GALIBERT, L. l'Algérie ancienne et moderne. Ed. Furne, Paris 1844.

GAUTIER, E.F Le passé de l'Afrique du Nord. Payot, Paris, 1937.

GENDARME (R) L'économie de l'Algérie. A. Colin. Paris 1959.

HARBLM. Le FLN : mythes et réalités. Ed. J.A. 1980.

HORINE, A. Histoire de la guerre de l'Algérie A. Michel, Paris 1980.

IBN KHALDOUN. Le voyage d'Orient et d'Occident. Sindbad, Paris
1997.

IBN KHALDOUN. Discours sur l'histoire universel. Idem.

KADDACHE (M) Histoire du nationalisme algérien. SNED Alger 1980.

JULIEN, CH.A Histoire de l'Algérie contemporaine. PUF, Paris. 1964.

JULIEN, CH.A Histoire de l'Afrique du Nord. SNED, Alger, 1975.

LACOSTE. Y. Algérie passé et présent. Ed. Sociales, Paris 1960.

NOUSCHI, A., PRENANT, M., LEWIS, B., Les Arabes dans l'histoire. Neuchâtel, 1958.

MAZAHERI, A. La vie quotidienne des musulmans au moyen-âge. Hachette, Paris 1951.

MARCAIS, W. Un siècle de recherche sur le passé de l'Algérie.

MAGREBI (A) Culture et personnalité Algérienne de Massinissa à nos jours. OPU. ENAL Alger.

PRIEUR, A.P. Les Barbarousses, corsaires et rois d'Alger. Ed. Arc-en-ciel Paris 1943.

RAPIN (A). Cours de commerce (400p) Onnand Paris 1966.

RAYNAL, P. L'expédition d'Alger 1830 Ed Arc-en-ciel. Paris 1930.

Roy, J ; Histoire de l'Algérie depuis les temps. Mame. Tours. 1870.

SEDILLOT. Histoire des marchés et des marchands. Fayard Paris 1964.

SERRES, J. La politique turque en Afrique du Nord. P. Geuthner, Paris 1925.

SAUVAGET, J. Historiens arabes. Maisonneuve, Paris 1946.

SEROUYA, H. La pensée arabe. PUF, Paris, 1962.

VATIN, JC. L'Algérie politique : histoire et société. CNRS, Paris, 1974.